

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Des exemplaires pourraient être distribués cet après-midi.

Le très hon. M. MEIGHEN: Alors, réunissons-nous de nouveau demain matin.

L'hon. M. DANDURAND: Nous pourrions nous en remettre au président quant à l'heure de convocation.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je serais prêt à assister à une séance qui commencerait à onze heures.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): La proposition de nous ajourner à onze heures demain matin vous agrée-t-elle?

Quelques honorables SÉNATEURS: Adopté.

Le Comité s'ajourne à demain, le 10 mai, à onze heures du matin.